

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

Ouverture des travaux du Conseil d'école : 16h15

1. Présentation des personnes présentes
2. Validation du précédent compte rendu de CE

Vote *Pour* à l'unanimité.

3. M. Thélis, représentant de la municipalité est excusé. Lecture est faite des remarques qu'il nous a envoyées (cf. annexe) concernant le premier CE.
4. INFORMATIONS RELATIVES AU TRAVAIL DU RASED.

Les membres du RASED sont excusés. Un bilan de l'année sera fait au troisième CE.

5. ACTIVITES PEDAGOGIQUES

APC (Activités pédagogiques complémentaires)

Depuis la rentrée 2018 :

Plus spécifiquement dédiée à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture.

Fin des APC en fin de période 4. Certaines classes ont déjà terminé.

LVE (Langues vivantes étrangères)

Une même langue obligatoire en élémentaire du CP au CM2.

Depuis cette année, Anglais pour tous.

Classe et COVID

Une période très difficile depuis la rentrée de janvier du fait des très nombreux cas contacts (élèves et enseignants) et des fermetures de classe par manque de remplaçants.

Le Conseil d'école remercie les parents d'élèves pour leur compréhension durant cette période difficile.

Depuis le début du mois de mars, les élèves des enseignants absents et non-remplacés peuvent de nouveau être accueillis. Soulagement pour les familles dont les parents travaillent.

Rappel sur la continuité pédagogique (ne pas confondre continuité pédagogique et récupération des devoirs) :

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

1. Enseignant absent

- Si un enseignant est isolé chez lui, mais en activité, il assure un enseignement à distance et les élèves bénéficient de la continuité pédagogique.
- Si un enseignant est malade, il ne travaille pas. S'il n'est pas remplacé, les élèves n'ont pas classe. Il n'y a pas de continuité pédagogique ni de devoirs remis aux élèves.

2. Élève absent

- Si l'école a été contactée et que le motif de l'absence est légitime, la famille peut récupérer les devoirs à l'école ou éventuellement les recevoir par mail (il ne s'agit pas d'un enseignement, mais simplement de quelques pistes de travail ou de photocopies de cahiers des camarades).
- Si la famille n'a pas contacté l'école ou que l'absence est de sa propre volonté (départ en vacances anticipées) ou que le motif de l'absence est illégitime, il n'y a pas de continuité pédagogique ni de devoirs remis aux élèves.

EPS et COVID

Créneaux sportifs avec transport (assuré par la CASUD)

DOJO (6 classes) très limité du fait de l'interdiction des contacts.

NATATION SCOLAIRE (priorité aux CP et CM) : 9 classes concernées. Organisation très compliquée là aussi par manque de parents et par le protocole sanitaire qui ralentit beaucoup le temps passé dans l'eau sur une séance.

Certaines classes ont été amenées à annuler, les autres ont eu très peu de créneaux.

Rencontres sportives : Tout est à l'arrêt

Le spectacle de danse *Vivem'an qu'on danse* a été annulé encore cette année.

Du fait des conséquences de la crise sanitaire, de nombreux jours ont sauté. Certains enseignants ont été amenés à privilégier les matières fondamentales au détriment de l'EPS. Des conditions plus sereines en P4 permettront de revenir aux 3 heures hebdomadaires d'activités sportives prévues aux programmes.

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

Sorties scolaires

La CASUD prend en charge 7 bus pour l'année civile.

La coopérative scolaire finance les autres bus et les billets d'entrée aux sites visités.

CLASSE	LIEU	Date
CM2B	Sentier Dassy - Entre Deux A : Tampon - Dassy R : Entre-Deux - Arboretum	14/12/2021 15h30
CPA CPB CPC	Domaine des Tourelles Plaine des Palmistes	10/05/2022
CE1A CE1B CE1C	Forêt du Rempart. Grand Coude Saint-Joseph 97480	06/05/2022
CM1A CM1B CM1/CM2	Musée Stella Matutina, 6 All. des Flamboyants, Saint- Leu 97436, La Réunion	10/06/2022
CM1A CM1/CM2 CM2A	Forêt de Notre Dame de la Paix, Le Tampon 97430, La Réunion	10/03/2022
CE2A CE2B CE2C	Jardin d'Eden, 155, RN 1, L'Ermitage, 97434, La Réunion	03/06/2022 15:45
CM2A CM2B CM1/CM2	Piton de la Ravine Blanche, Le Tampon 97430, La Réunion	06/05/2022

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle)

- "École et cinéma" a pu avoir lieu cette année, au premier et deuxième trimestre, malgré la crise sanitaire. Malheureusement, un problème d'ordre technique empêche le Théâtre Luc Donat de projeter le film prévu au troisième trimestre.
- La réparation est coûteuse et l'avenir du dispositif au Tampon, pour les années à venir, dépendra de la volonté de la commune de faire réparer le dispositif de projection.
- Les classes ayant participé sont les suivantes :
 - CPB
 - CPC
 - CE1A
 - CE1B
 - CE1C
 - CE2A
 - CE2B
 - CM1A
 - CM1B
 - CM1 CM2
 - CM2A
 - CM2B
- Vivem'an qu'on danse : annulé pour cause de situation sanitaire.

Informatique et BCD

- M. ALLAMELE Yannick (Assistant d'Éducation), en plus de ses fonctions premières de surveillance, gère la salle informatique et la BCD qui sont utilisées quotidiennement.
Il est épaulé par les deux volontaires du Service civique.
- Toutes les classes qui l'ont souhaité sont aujourd'hui équipées de TNI.

6. PERISCOLAIRE

Pause méridienne

Malgré une bonne volonté des agents de mairie, dans la cour A (mise en place de jeux sportifs), le climat à la pause méridienne reste tendu. Reste qu'il est difficile pour le personnel municipal de garder autant d'enfants aussi longtemps sans activité.

La demande de jeux peints au sol a été envoyée plusieurs fois à la mairie par le directeur. Un courrier postal a également été envoyé à M. le Maire. Absence de réponse.

De nombreux parents se retournent vers le directeur pour des comportements agressifs durant cette pause. Le directeur n'a pas de pouvoir de décision sur l'organisation de la surveillance lors de ce temps municipal et les réponses qu'il peut apporter sont très limitées.

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

Les membres du Conseil d'école sollicitent la présence de la responsable de cantine et de la responsable de site au prochain conseil d'école afin de trouver, ensemble, les meilleures solutions pour le bien-être des enfants.

Aide aux devoirs

Les élèves inscrits sont accueillis le matin (7h30 – 8h20) et le soir (16h15 – 17h15) dans le cadre de l'aide aux devoirs.

Deux groupes de 5 élèves env., le matin

Deux groupes d'une dizaine d'élèves, le soir.

Accompagnement éducatif

- Atelier échecs (M. Fournier) deux jours par semaine.

Garderie du soir / association Ti Marmailles Fleury

Mme Leali, présidente de l'association :

- La garderie du soir continuera l'an prochain.
- S'ajouteront des ateliers durant les mercredis et les petites vacances scolaires.
- Des ateliers sur la méditation et la confiance en soi sont au programme.

Garderie municipale du matin de 7h30 à 8h20.

7. LOCAUX

Accès aux personnes à mobilité réduite

La cour, les classes du rez-de-chaussée et les toilettes de la cour B sont accessibles.

Utilisation des locaux

Par le personnel de l'Éducation nationale :

En temps scolaires, les locaux sont utilisés par les élèves et les enseignants.

Hors temps scolaires, le personnel de l'éducation nationale est *toléré* entre 7h30 et 17h30 sans gêner l'entretien des locaux.

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

En dehors de ces plages horaires, une demande doit être adressée à la mairie du Tampon au moins 15 jours à l'avance.

Ce délai est porté à 2 mois en période de vacances scolaires.

Par la municipalité :

L'avis du Conseil d'École doit être demandé avant toute utilisation des locaux, par la municipalité, hors temps scolaire (prêt du restaurant scolaire, utilisation de salles pour des formations, centres aérés...). Cette obligation n'est malheureusement jamais respectée.

8. SECURITE, HYGIENE, SANTE (REGISTRES RSST, PPMS, INCENDIE).

Travaux

Les demandes de travaux et d'intervention des services de la mairie se font via le registre RSST (registre de santé et sécurité au travail).

Tout personnel ou usager de l'école peut remplir une fiche lorsqu'il observe un dysfonctionnement. Celle-ci est validée puis envoyée aux services de la mairie par le directeur.

Le registre répertorie les travaux effectués ou en attente et est accessible à tous également.

Bilan :

Pas de gros problèmes cette année. Les travaux de maintenance du quotidien (petites fuites, réparations électriques, de serrures...) sont réalisés rapidement par les services techniques municipaux.

Demeure le gros danger des sols très glissants par temps de pluie sous le préau et les coursives qui génère de nombreux accidents, parfois graves. Intervention du SAMU au moins une fois par an pour glissades sur la pause méridienne.

À cela s'est ajouté le lavabo collectif extérieur qui fuit et crée une zone glissante permanente.

Malgré les fiches RSST envoyées, les travaux suivants restent aussi en attente :

- Les drapeaux déchirés n'ont pas été remplacés.
- Un barreau de la clôture est manquant, les élèves peuvent s'enfuir.
- La sonnerie d'alarme PPMS n'est pas suffisante, les classes de la cour A ne l'entendent pas (relances depuis 2019).
- Le matériel de mise en sécurité (PPMS) est inexistant.
- Les panneaux indicateurs d'extincteurs ne sont plus en place.
- L'école et le réfectoire n'ont pas suffisamment de clés du portail de l'école.
- Le restaurant scolaire ne dispose pas de sa propre pharmacie. La pharmacie de l'école est pauvre, les poches de glace disparaissent (depuis 2019).

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

Moins de réactivité que d'habitude des services techniques durant cette période (mobilisés sur les dégâts du cyclone ?)

Exercices de sécurité exécutés :

- Exercice PPMS (Attentat intrusion) exécuté le 12/11/2021.

Points positifs :

Bonne réaction immédiate de l'ensemble des participants.

Silence complet dans l'école.

Élèves invisibles, classes fermées à clé à une exception.

Points négatifs :

Réflexe perdu par rapport au précédent exercice : vérification des salles vides contiguës par les enseignants.

- Exercice PPMS Risques NATURELS et TECHNOLOGIQUES du 18/11/2021

Commentaires : S'enfermer ou se mettre l'abri

Points positifs :

Bonne réaction immédiate de l'ensemble des participants.

Bonne réaction de la classe en séance de sport qui s'est mise à l'abri.

Point négatif :

La classe de l'Unité externalisée n'a pas participé.

- Deuxième exercice incendie (inopiné) effectué le 04/03/2022.

Bilan :

Favorable : Évacuation calme et rapide. Enseignants et agents réactifs. Lucidité lors du décompte/appel sur le lieu de rassemblement.

Défavorable : Quelques salles restées ouvertes dans le bloc "maternelle".

Exercices de sécurité à venir

Nouveauté cette année scolaire : 3^e exercice incendie obligatoire avant la fin de l'année scolaire.

9. ADMINISTRATIF & FONCTIONNEMENT

Secrétariat

Inexistant.

Un-e directeur-riche du primaire assure seul-e les fonctions attribuées à plusieurs dizaines de personnes dans un établissement du secondaire de même taille.

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

Horaires

8h20 – 12h00 et 13h20 – 16h00 avec deux récréations de 15 min à 10h00 et 15h00.

Carte scolaire

Seuil d'élèves par classe en école, hors éducation prioritaire : 28 (sauf CP et CE1 : 24)

Pour notre école de 14 classes :

Seuil : 368 élèves.

Effectif actuel : 362 élèves.

Effectif prévu pour la rentrée 2022 : 367 élèves.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée d'août 2022 :

Création d'une classe afin de pouvoir réduire les effectifs au CP et CE1 et éviter de passer au-dessus des 24 élèves (il faudra accueillir les élèves arrivant en cours d'année scolaire).

	2022-2023				Classes	
	Report N-1					
CP		23		23	CP	Moyenne 23
		23		23	CP	
		23		23	CP	
	74	5	74	23	CP-CE1	
CE1		18		23	CE1	Moyenne 25,75
		23		23	CE1	
		23		23	CE1-CE2	
	76	12	76	26	CE2	
CE2		11		26	CE2	Moyenne 25,75
		26		26	CE2-CM1	
		26		24	CM1	
	75	12	75	26	CM1	
CM1		12		26	CM1	Moyenne 25,75
		26		25	CM1	
	63	25	63	26	CM2	
CM2		26		26	CM2	Moyenne 25,75
		26		26	CM2	
	79	27	79	27	CM2	
	367		367	367		

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

7. Calendriers scolaires

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Rentrée des enseignants >>	vendredi 12 août 2022
Rentrée des élèves >>	Mardi 16 août 2022
Vacances après 1 ^{ère} période >>	samedi 08 octobre 2022 au lundi 24 octobre 2022
Vacances été austral >>	samedi 17 décembre 2022 au lundi 23 janvier 2023
Vacances après 3 ^e période >>	samedi 11 mars 2023 au lundi 27 mars 2023
Vacances après 4 ^e période >>	samedi 13 mai 2023 au mardi 30 mai 2023
Vacances d'hiver austral * >>	samedi 08 juillet 2023 au mercredi 16 août 2023

8. FINANCES

Budgets de fonctionnement

Le statut de l'école primaire (contrairement aux établissements du secondaire) ne permet pas au directeur de gérer des finances, qu'il s'agisse de dépenses en matériel pédagogique, de travaux d'entretien ou de restauration scolaire. C'est la municipalité, via la caisse des écoles, qui définit les priorités.

Pour l'année 2021-2022

CONSEIL D'ÉCOLE Du 29 mars 2022

DOTATIONS 2021- 2022		Fournisseur auprès duquel la commande doit être faite			Désignation	Montant
Dotations	Montant	Livres scolaires et non scolaires <u>SOPE</u>	Petits Matériels Pédagogiques <u>SOPE</u>	Fouritures scolaires <u>Librairie Gérard</u>		
Bon de Direction	315,00 €			✓	C consommables informatiques	250 €
Bon classe	2 800,00 €			✓		
Livres scolaires, non scolaires, support numériques et analogiques	9 667,00 €	✓			Produits pharmaceutiques	200 €
Petit Matériel Pédagogiques			✓			

Timbres : 58 timbres

Photocopies : 2 pages/élève/ jour d'école + 10% pour l'administration.

Administration :

L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École)

Point sur les comptes de l'OCCE Antoine LUCAS

Intervention de M. POTHIN, enseignant, mandataire OCCE :

Bilan des comptes OCCE consultables à la demande.

Vifs remerciements à M. Pothin

Remerciement aux membres du Conseil d'école pour leur participation.

Fait le 01/04/2022
à Le Tampon.

Le président du Conseil d'école,

Le directeur,

E.E.P.U Antoine Lucas
3 rue des Abeilles
97430 LE TAMPON
Tél. / Fax : 0262 27 05 79

M. LE DEUN Jean-Marc

La secrétaire,

Mme RIVIÈRE Sandrine

Marcelin THELIS

Le TAMPON 28/03/2022

Adjoint au Maire

Délégué conseil d'école

Antoine LUCAS

A

Monsieur le Directeur ;

Objet : Conseil d'école du 29/03/2022

Monsieur le directeur et chers collègues du conseil d'école, premièrement je me dois, certes à posteriori, de vous présenter mes excuses sur ma non-participation aux précédents conseils. En ma qualité d'adjoint au maire , délégué à la santé publique, j'ai dû prioriser ma disponibilité et ce quotidiennement 7/7 jours pour le centre de vaccination implanté sur le territoire de notre commune, cette contrainte étant dissipée au bout de 2 ans, je vous garantis de ma présence plus régulière. Cependant , ce jour, j'ai dans le même créneau horaire un R.D.V. médical (scanner) qu'il ne m'a pas été possible de différer, d'où cette petite correspondance que je vous adresse en vous souhaitant de fructueux travaux pour le conseil de ce jour et de vous donner quelques informations qui, je pense vous permettront une meilleure lecture de mes positions prises antérieurement :

concernant l'eau potable il s'agit de deux stations de **potabilisation d'eau** et non d'épuration, la première station est en chantier et il est prévu pour d'ici le début 2023 de son entrée en service et elle desservira toute la partie basse de la commune de ce fait nous aurons de l'eau potable à nos robinets. La deuxième station est dans les « tuyaux » les délibérations étant déjà actées. Pour ce qui concerne la demande de M^{me} GRONDIN il est déjà prévu un protocole qu'en présence d'eau non potable, le service de restauration met à disposition des bouteilles d'eau.

« Ombragement » de la cour d'école, un chantier de constructions d'abris est en cour, pour l'instant, notre école n'est pas encore programmée car il faut concevoir ce chantier en prenant en compte les arbres existants dans la cour, je m'inquiète auprès de nos services techniques pour voir si un calendrier peut objectivement être établi.

Utilisation des bâtiments hors temps scolaire Je prends note de la demande de contribution de nos services pour ces opérations et reviendrai vers vous

Programme national sur l'alimentation pour répondre à M^{me} COROLIER, notre collectivité y participe et a même été distinguée et primée pour la qualité de ses prestations. Je constate que 83,33% des enfants bénéficient du service de cantine scolaire. La gestion du nombre de rationnaires me semble raisonnable (300 rationnaires pour 245 places disponibles avec deux services).

Pour ce qui concerne le personnel municipal un rapide tour d'horizon me permet de vous dire statistiquement que notre école est globalement dans la bonne moyenne haute de dotation il y a un agent pour une classe dont en moyenne un personnel de surveillance pour deux classes.

Pour ce qui concerne le confort de nos enfants notamment la protection contre les ardeurs du soleil (luminosité et chaleur) nos services y travaillent avec détermination, mais les contraintes réglementaires sont ce qu'elles sont, je vous mets en P/J le document qui le prouve, en effet nous sommes à **la troisième consultation** d'appel d'offre qui a encore été déclaré infructueux à la séance de la mi-mars courant.

Je vous souhaite bonne réception avec mes très respectueuses salutations.

THELIS Marcelin

APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DE RIDEAUX IGNIFUGES, DE FILMS PARE - SOLEIL ET DE STORES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX (3EME PROCEDURE)

Caractéristiques principales :

Le présent accord - cadre a pour objet la fourniture et pose de rideaux ignifugés, de films pare - soleil et de stores dans les écoles, bâtiments administratifs, salles diverses...).

Prestations divisées en lots : oui. Les lots 1 et 2 sont en cours d'exécution.

Lot(s)	Désignation
3	Fourniture et pose de rideaux pare - soleil classement M2
4	Fourniture et pose de rideaux pare - soleil classement M3
5	Fourniture et pose de films adhésifs pare - soleil
6	Fourniture et pose de stores

Durée du marché : 1 an reconductible tacitement dans la limite de 4 années consécutives.

• Critères de jugement des offres classés par ordre décroissant d'importance :

Pour les lots n° 3, 4

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	45.0
2-Valeur technique	35.0
2.1-La fiche technique (descriptif, composition, norme, largeur...)	12.0
2.2-Les moyens en personnels et matériels affectés au présent marché	10.0
2.3-Qualité du tissu	7.0
2.4-Coloris proposés	6.0
3-Délai	20.0

• Pour le lot n°5

Rideau, films et stores (3^{ème} procédure)

*Pourcentages d'adhésion et recette de coop
pour l'année 2021-2022*

Classe	Effectif	Coopérateurs	Pourcentage
Cpa	25	22	88
CPb	25	23	92
CPc	26	22	85
CE1a	25	23	92
CE1b	25	17	68
CE1c	25	19	76
CE2a	24	22	92
CE2b	27	27	100
CE2/CM1	24	19	79
CM1a	27	21	78
CM1b	26	22	85
CM1/CM2	24	24	100
CM2a	29	22	76
CM2b	30	22	73

Ecole	362	305	84
	57		

%

Montant	5430	4575	855
---------	------	------	-----

Adhésion OCCE 800

Reversé aux classes

3050Coop
école**725**